

RECUEIL DE CONSENTEMENT¹
--

Association :

Adresse du siège :

Président(e) :

La Municipalité de Beaurains s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers, vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc...).

Fait pour valoir et servir ce que droit.

Beaurains, le :

Cédric DUPOND
Maire

¹ Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à : Monsieur le Maire de la Ville de Beaurains, 1, place de la fontaine, 62217 Beaurains. La mairie de Beaurains s'engage à respecter le Règlement Européen sur la Protection des Bases de Données.

Association :

Adresse complète du siège social :

Recueil de consentement à destination des membres²

« Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vise à remplacer la directive européenne de 1995 sur la protection des données à caractère personnel (95/46/CE), par une législation unique, afin de mettre fin à la fragmentation juridique actuelle entre les États membres. Vos informations personnelles collectées dans ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par la ou le président de l'association sus-citée et ont pour objectifs de traitements » :

- Créer et gérer votre profil utilisateur
- Prendre contact
- Assurer le suivi de votre correspondance
- Assurer le traitement de vos demandes
- Prendre en compte votre participation aux diverses activités associatives
- Valider des informations nécessaires au paiement d'une activité ou de frais d'adhésion
- Respecter nos obligations légales
- Etablir d'éventuelles statistiques

L'association sus-citée s'engage à traiter ou utiliser vos données conformément aux directives du RGPD et de la CNIL.

Vos informations personnelles seront conservées dans un délai légal nécessaire aux traitements jusqu'à la prochaine date d'une Assemblée Générale électorale.

Nous nous engageons à mettre en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vos informations personnelles seront supprimées de la base de données associative en cas de :

1. Démission
2. Décès
3. Exclusion de l'association
4. Demande explicite écrite de l'adhérent*

**Vous pouvez exercer votre droit d'accès, à la correction, à l'effacement des données vous concernant, dans ce dernier cas en adressant un courrier à Madame ou Monsieur ou le président de l'association.*

L'accès à vos données personnelles est strictement limité à notre bureau composé de ____ membres, élus pour ____ années par l'Assemblée Générale, les services administratifs de la ville de Beaurains, le service communication et le cas échéant, à nos sous-traitants.

Les sous-traitants en question sont soumis à une obligation de confidentialité et ne peuvent utiliser vos données qu'en conformité avec nos dispositions contractuelles et la législation applicable.

² Exemple à destination des membres de l'association.